



Société Générale

Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Répartition de capital et des droits de vote attachés aux actions au 31/10/2013

LE NOBLE AGE

Code ISIN : FR 0004170017

NOMINATIF	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Nombre exerçable de droits de vote
Actions à droit de vote simple	1 779 134	1 779 134	1 779 134
Actions à droit de vote double	4 980 316	9 960 632	9 960 632
Actions détenues dans le cadre de l'autocontrôle	0	0	0
<i>Dont actions au nominatif détenues dans le cadre du mandat d'achat</i>	59 134		- 59 134
TOTAL NOMINATIF	6 759 450	11 739 766	11 680 632
PORTEUR			
Capital – Actions nominatives*	1 782 691	1 782 691	1 782 691
<i>Dont actions au porteur détenues dans le cadre du contrat de liquidité</i>	3 525		- 3 525
TOTAL PORTEUR	8 542 141	13 522 457	13 459 798

* pour les Valeurs Essentiellement Nominatives : actions en cours de négociation, ou titres à répartir sur OST antérieure

Les informations ci-dessus sont communiquées à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de la Société Générale au regard de la réglementation sur les franchissements de seuils dans la mesure où la détention de titres sous la forme "au porteur" n'est pas portée à la connaissance de notre établissement. Les éléments relatifs à l'auto-contrôle proviennent des informations transmises par la société et sont susceptibles de fluctuer très fréquemment. Les déclarations des éventuels franchissements de seuils doivent être effectuées par le ou les actionnaires concernés conformément à la réglementation en vigueur et dans les délais prévus.